

TPFP - Chaudronnier d'atelier (ex CQPM 59)

Formation continue

Durée

60 jours

Que faire après la formation?

Secteurs d'activités : Entreprises industrielles (médical, agroalimentaire, énergie, pharmaceutique...) de toute taille.

Type d'emplois accessibles :

- Chaudronnier d'atelier
- Chaudronnier
- Opérateur en chaudronnerie

Support

Fascicule.

Type de certification

Niveau préparé

CAP -Titre niveau 3

Domaines de formation

Chaudronnerie-Usinage

RNCP

38790

Prérequis

Posséder une dextérité manuelle ainsi qu'une bonne coordination des membres supérieurs et une bonne acuité visuelle (verres de corrections adaptés à la vue de la personne)

- Niveau : 3
- État : Active
- N° Cert. : 1990 0059 R

Le Titre paritaire à finalité professionnelle Chaudronnier d'atelier prépare à la fabrication de sous-ensembles de chaudronnerie, en pièces unitaires ou petites séries, dans des secteurs variés (industrie, agroalimentaire, énergie, construction métallique...).

Le chaudronnier d'atelier intervient sur la préparation des pièces (débits, mise en forme), l'assemblage et le soudage des éléments, ainsi que le contrôle de conformité des sous-ensembles réalisés. Il travaille à partir de plans et de documents de fabrication, dans le respect des règles de qualité et de sécurité.

Objectifs

À l'issue de la formation, le titulaire sera capable de :

- Préparer la fabrication des pièces primaires
- Réaliser les débits et la mise en forme des éléments
- Assembler par pointage ou soudage des sous-ensembles chaudronnés
- Contrôler la conformité des réalisations
- Assurer la maintenance de premier niveau du poste de travail

Programme détaillé

RNCP38790BC01 - La préparation et la réalisation de pièces primaires (débits, mise en forme)

- Préparer la fabrication de pièces primaires avant mise en forme
- Réaliser les débits de pièces primaires
- Conformer les éléments primaires
- Réaliser la maintenance de 1er niveau du poste de travail

RNCP38790BC02 - La réalisation d'un sous-ensemble chaudronné

- Assembler par pointage (ou petits cordons) un sous- ensemble chaudronné
- Contrôler la conformité d'un sous-ensemble chaudronné

Moyens pédagogiques

Plieuse numérique et manuelle, rouleuse manuelle, cisaille manuelle et mécanisée, découpe laser, découpe plasma, poinçonneuse numérique, postes à souder, établis, outillage, appareillages de contrôle, postes à meuler avec hôte aspirante et EPI.

Modalités de suivi et d'évaluations

TPFP - Chaudronnier d'atelier (ex CQPM 59)

Formation continue

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation. Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer.

L'évaluation en situation professionnelle réelle : elle s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité. Celle-ci s'appuie sur :

1. Une observation en situation de travail
2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat –
3. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.
- 4/ L'entreprise donne un avis au regard du référentiel d'activités.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026